

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021



N° 69/2021

Le 22 octobre deux mil vingt et un à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 15 octobre 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Desmedt par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoin et M. Kwak par Mme Flagothier.

**ABSENTS** : MM. Rousseau et Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28  
Nombre de membres présents : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Votes Pour : 26  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Attribution de subvention complémentaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention complémentaire à l'association suivante :

- Amicale du Personnel Communal : 400 €

Pour copie conforme.



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental